

Fiches de Données de Sécurité

Classé conformément au Règlement sur les produits dangereux de Santé Canada (DORS / 2015-17)

1. Identification

Identificateur du produit: Hydrogène gazeux - Joffre**Autres moyens d'identification****Nom(s) commun(s) et** H₂, hydrogène gazeux**synonyme(s):****Numéro de la FDS:** NOVA-0019**Utilisation recommandée et restrictions d'emploi****Utilisation recommandée:** Gaz combustible, charge d'alimentation pétrochimique et hydrogène purifié.**Restrictions conseillées pour l'utilisation:** Tous les usages autres que ceux identifiés.**Renseignements sur le Fabricant/Importateur/Fournisseur/Distributeur****Fabricant**

NOM DE LA SOCIÉTÉ: NOVA Chemicals
Adresse: P.O. Box 2518, Station M
Calgary, Alberta, Canada T2P 5C6
Téléphone: Informations sur le produit: 1-412-490-4063
Courriel de msdsemail@novachem.com
renseignements sur la
fiche de données de
sécurité:

Numéro de téléphone d'urgence:

1-800-561-6682, 1-403-314-8767 (NOVA Chemicals) (24 h/24)

Canada: 1-800-579-7421 (NCEC) (24 h/24)

2. Identification des dangers

Classification du Danger Selon les règlement sur les produits dangereux**Dangers Physiques**

Gaz inflammable	Catégorie 1
Gaz sous pression	Gaz comprimé
Asphyxiant simple	Catégorie 1

Éléments d'Étiquetage**Symbole de Danger:****Mot Indicateur:** Danger**Mention de Danger:** Gaz extrêmement inflammable.
Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Peut remplacer l'oxygène et causer une suffocation rapide.**Conseil de Prudence:**

Prévention:	Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
Intervention:	Incendie provenant d'une fuite de gaz : Ne pas éteindre, sauf si la fuite peut être arrêtée de manière sécuritaire. En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition.
Entreposage:	Protéger de lumière du soleil. Entreposer dans un endroit bien ventilé.
Élimination:	Éliminer le contenu/ récipient dans une installation approuvée, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale, internationale.
Autres dangers qui ne se traduisent pas par une classification SGH:	Le contact avec du gaz sous pression peut provoquer une irritation ou des gelures.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Identité Chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	Contenu en pourcentage (%)*
Hydrogène	Hydrogène gazeux	1333-74-0	>=99.99%

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral.

Autres renseignements: Ce produit est considéré dangereux par le Règlement sur les produits dangereux, 2015.

4. Premiers soins

Inhalation:	EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'air frais et la garder au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Obtenir des soins médicaux.
Ingestion:	L'ingestion de ce produit est une voie d'exposition improbable. NE PAS faire vomir. Obtenir des soins médicaux.
Contact Cutané:	Le contact avec du gaz sous pression peut provoquer une irritation ou des gelures. En cas de gelure, demander immédiatement des soins médicaux. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. Obtenir des soins médicaux.
Contact avec les yeux:	Le contact avec du gaz sous pression peut provoquer une irritation ou des gelures. En cas de gelure, demander immédiatement des soins médicaux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact si la victime en porte et si ils peuvent être facilement enlevés. Continuer à rincer. Obtenir des soins médicaux.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes: L'exposition aux gaz comprimés peut provoquer des engelures. Des concentrations élevées réduisent les niveaux d'oxygène disponibles et pourraient provoquer des maux de tête, des vertiges, des nausées, une perte de coordination, des difficultés respiratoires, une suffocation ou des troubles du rythme cardiaque.

Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement: En cas de détresse respiratoire, de changement de l'état de conscience ou d'arythmie cardiaque, administrer de l'oxygène à l'aide d'un masque. Traiter de la manière habituelle les cas de perte de conscience, de gelures, de nausées, d'hypotension, de convulsions et de dysrythmie cardiaques.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Risques d'Incendie Généraux: Gaz extrêmement inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. La plage d'inflammabilité de l'hydrogène gazeux est extrêmement étendue. Le produit s'enflamme facilement sous l'effet de la chaleur, d'étincelles ou de flammes. En brûlant, l'hydrogène dégage une flamme invisible ou bleu pâle qui est souvent difficile à voir. Les vapeurs peuvent se diffuser jusqu'à une source d'inflammation éloignée puis provoquer un retour de flamme. **NE PAS TENTER D'ÉTEINDRE UN FEU PROVOQUÉ PAR UNE FUITE DE GAZ À MOINS QUE LA FUITE PUISSE ÊTRE ISOLÉE ET ÉLIMINÉE À LA SOURCE.** Rester conscient de la possibilité de réinflammation. Le gaz peut former un mélange explosif avec l'air. Prévoir au besoin des mesures immédiates d'isolation d'urgence et d'évacuation. Si une canalisation ou une cuve de stockage est exposée au feu, l'ISOLER sur 1 600 mètres (1 mile) dans toutes les directions.

Agents extincteurs appropriés (et inappropriés)

Moyen d'extinction approprié: Pour éteindre le feu, utiliser un produit chimique sec, du dioxyde de carbone (CO₂), de l'eau pulvérisée ou un brouillard. Utiliser de l'eau pour refroidir les conteneurs exposés à l'incendie et pour protéger le personnel.

Méthodes d'extinction inappropriées: En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique: Aucuns connus.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Procédures de lutte contre l'incendie: **NE PAS TENTER D'ÉTEINDRE UN FEU PROVOQUÉ PAR UNE FUITE DE GAZ À MOINS QUE LA FUITE PUISSE ÊTRE ISOLÉE ET ÉLIMINÉE À LA SOURCE.** En brûlant, l'hydrogène dégage une flamme invisible ou bleu pâle qui est souvent difficile à voir. Utiliser une autre méthode de détection (caméra thermique, manche à balai, etc.). Tenir le dos contre le vent. Maintenir à distance le personnel non autorisé. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Lutter contre l'incendie en maintenant une distance maximale ou utiliser des lances sur affûts télécommandées ou des lances monitor. En cas d'incendie, si le conteneur se vide ou se décolore sous l'effet de la chaleur, s'éloigner immédiatement. Laisser les incendies non maîtrisés s'épuiser. Éviter l'inhalation de toute fumée et d'autres produits de combustion. Retirer et isoler les vêtements et les chaussures contaminés. Refroidir abondamment les contenants à l'eau très longtemps après l'extinction de l'incendie. Ne pas diriger le jet d'eau vers la source de la fuite ou les dispositifs de sécurité en raison des risques de givrage. Empêcher le ruissellement de l'eau d'extinction ou de dilution de se déverser dans des cours d'eau, des égouts ou un réseau d'eau potable. Voir les détails et instructions supplémentaires dans la publication Emergency Response Guidebook, n° 115.

Équipement de protection spécial pour les pompiers: Porter un appareil respiratoire autonome (ARA) à pression positive. Les vêtements de protection des pompiers de structures assurent une protection thermique, **mais seulement une protection chimique limitée.**

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Porter un équipement de protection approprié. Vérifier les niveaux d'oxygène et de gaz inflammables avant de pénétrer dans des espaces ou immeubles fermés. Maintenir la zone isolée jusqu'à ce que tous les gaz inflammables détectables aient été complètement dispersés. Maintenir à distance le personnel non autorisé. Alerter le personnel de lutte contre les incendies et le personnel d'urgence en service. Surveiller la zone avoisinante pour éviter toute accumulation de concentrations inflammables dans l'air. Prévoir au besoin des mesures immédiates d'isolation d'urgence et d'évacuation.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Ne pas toucher ni marcher dans le produit renversé. En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition. Tenir le dos contre le vent. Rester à l'écart des zones basses. Arrêter la fuite si on peut le faire sans risque. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Tout rejet dans l'eau, l'air ou la terre se disperse immédiatement en un nuage de gaz hautement inflammable qui s'enflamme facilement sous l'effet de la chaleur, d'une étincelle, d'une charge statique ou d'une flamme. Pulvériser de l'eau pour réduire les vapeurs ou détourner le nuage de vapeur. Vérifier l'absence de poches de gaz sous les toits ou dans les parties supérieures de l'équipement. Maintenir la zone isolée jusqu'à ce que tous les gaz inflammables détectables aient été complètement dispersés.

Petits déversements : Isoler la zone de déversement ou de fuite sur au moins 100 mètres (330 pieds) dans toutes les directions.

Gros déversements : Prévoir une évacuation initiale en aval sur au moins 800 mètres (1/2 mile).

Mesures de Précautions Environnementales:

Empêcher le ruissellement de l'eau d'extinction ou de dilution de se déverser dans des cours d'eau, des égouts ou un réseau d'eau potable.

7. Manutention et stockage**Précautions pour une manipulation sécuritaire:**

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Conserver le récipient bien fermé. Les conteneurs au sol et équipement de réception. Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage] antidéflagrant. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ces précautions seules peuvent ne pas être suffisantes pour éliminer l'électricité statique. Pour un complément d'information sur les équipements de liaison et de mise à la terre de l'équipement, consulter la publication « Recommended Practice 2003 » de l'American Petroleum Institute (API), « Protection Against Ignitions Arising out of Static, Lightning and Stray Currents » ou la publication de la National Fire Protection Association (NFPA) 77, « Recommended Practice on Static Electricity ». Prendre des précautions spéciales pour découper à froid, intervenir sur des conduites ou pour nettoyer et mettre au rebut des conteneurs vides. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants/ vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/ du visage. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité:

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Garder sous clef. Ne permettre l'accès qu'aux personnes autorisées. Entreposer et manipuler dans des récipients

sous pression et avec du matériel prévu à cet effet. Entreposer et utiliser à l'écart de la chaleur, d'étincelles, de flammes nues ou de toute autre source d'inflammation. Les appareils d'entreposage sous pression doivent être au-dessus du sol et endigués. Conserver à l'écart de matières incompatibles. Stocker conformément à la réglementation et aux normes en vigueur pour les matériaux comprimés. Sécuriser les caissons cylindriques durant l'entreposage ou le transport. Prévoir des moyens d'extinction adaptés dans la zone d'entreposage (par ex. système à sprinkleurs, extincteurs d'incendie portables) et détecteurs de gaz inflammables.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de Contrôle

Limites d'Exposition Professionnelle

Dans le livre « TLVs® and BEIs® » d'ACGIH, l'hydrogène (CAS No 1333-74-0) a été déterminé comme « Asphyxiant simple » et présentant un « Risque d'explosion ». Consulter la dernière édition du livre « TLVs® and BEIs® » d'ACGIH pour de plus amples informations.

Contrôles Techniques Appropriés

Les méthodes techniques permettant de réduire l'exposition à des matières dangereuses sont privilégiées. Elles comptent les systèmes de ventilation mécanique (par dilution et par aspiration) ou les systèmes fermés de fonctionnement à distance et automatisé, de contrôle des conditions de procédé, de détection des fuites et de réparation, et toute autre modification des procédés. S'assurer que tous les systèmes de ventilation par aspiration se déchargent à l'extérieur, loin des orifices d'admission d'air et des sources d'allumage. Prévoir suffisamment d'air pour remplacer l'air évacué au moyen de systèmes de ventilation par aspiration. Les contrôles administratifs (procédures) et l'usage d'équipements de protection individuelle peuvent également être requis.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Informations générales:

L'équipement de protection individuelle (ÉPI) ne doit pas être considéré comme une solution à long terme au contrôle de l'exposition. L'EPI doit être accompagné de programmes de l'entreprise concernant le choix, l'adaptation, l'entretien et la formation du personnel à l'utilisation du matériel. Consulter un organisme d'hygiène industrielle compétent, les recommandations des fabricants d'EPI ou les réglementations applicables pour déterminer le potentiel de danger et pour assurer une protection adéquate.

Protection du visage/des yeux:

Lunettes de sécurité. Il est recommandé de porter des lunettes de sécurité contre les produits chimiques sous un écran facial complet lors de la manipulation d'hydrogène sous pression.

Protection de la Peau

Protection des Mains:

Porter des gants de protection. Porter des gants isolants.

Protection de la peau et du corps:

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec la peau. Porter des vêtements de travail à manches longues et un pantalon. Les vêtements ignifuges (Nomex) ou en fibres naturelles (coton ou laine) sont recommandés. Le port de vêtements synthétiques peut générer de l'électricité statique et n'est donc pas recommandé lorsqu'il existe un risque de dégagement d'émanations inflammables. Porter des chaussures de sécurité qui résistent aux produits chimiques et qui offrent une bonne adhérence pour aider à ne pas glisser. Il est recommandé de porter des chaussures antistatiques.

Protection Respiratoire:

Un appareil respiratoire à adduction d'air doit être utilisé lorsque les concentrations d'oxygène sont faibles.

Mesures d'hygiène: Adopter des mesures de contrôle et un équipement de protection individuelle (EPI) efficaces pour maintenir l'exposition des travailleurs à des concentrations inférieures à ces limites. Veiller à ce que des douches oculaires et des douches de sécurité se trouvent à proximité des zones de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique:	Gaz
Forme:	Gaz comprimé
Couleur:	Incolore
Odeur:	Inodore
Seuil de l'odeur:	Données non disponibles.
pH:	Sans objet
Point de fusion/point de congélation:	-259 °C (-434 °F)
Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition:	-252.8 °C (-423.0 °F)
Point d'éclair:	< -50 °C (< -58 °F)
Taux d'évaporation:	Sans objet
Inflammabilité (solide, gaz):	Extrêmement inflammable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
Limite d'inflammabilité - supérieure (%):	74.5 %(V)
Limite d'inflammabilité - inférieure (%):	4 %(V)
Pression de vapeur:	Sans objet
Densité de vapeur:	0.07 (15 °C (59 °F)) 101.3 kPa
Densité:	Sans objet
Densité relative:	Sans objet
Solubilité(s)	
Solubilité dans l'eau:	Légèrement soluble
Solubilité (autre):	Légèrement soluble dans l'éthanol et l'éther diéthylique
Coefficient de répartition (n-octanol/eau):	0.45 (Estimation) Log P(oct)
Température d'auto-inflammabilité:	570 °C (1058 °F)
Température de décomposition:	Sans objet
Viscosité:	Sans objet

10. Stabilité et réactivité

Réactivité:	Risque d'incendie et d'explosion en cas de contact avec des matériaux incompatibles et dans des conditions à éviter.
Stabilité Chimique:	Stable dans des conditions normales d'entreposage.
Possibilité de Réactions Dangereuses:	Risque élevé d'incendie et d'explosion en cas de contact avec des matériaux incompatibles et dans des conditions à éviter.
Conditions à Éviter:	Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.
Matières Incompatibles:	Agents oxydants. Halogènes Graisse. Catalyseurs métalliques, comme le platine et le nickel.
Produits de Décomposition	Aucuns connus.

Dangereux:**11. Données toxicologiques****Informations sur les voies d'exposition probables**

Inhalation:	Peut remplacer l'oxygène et causer une suffocation rapide.
Ingestion:	L'ingestion de ce produit est une voie d'exposition improbable.
Contact Cutané:	L'hydrogène gazeux n'est pas irritant pour la peau. La forme comprimée provoque des brûlures par le froid (gelures).
Contact avec les yeux:	L'hydrogène gazeux n'est pas irritant pour les yeux. La forme comprimée provoque des brûlures par le froid (gelures).

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Inhalation:	Des concentrations élevées réduisent les niveaux d'oxygène disponibles et pourraient provoquer des maux de tête, des vertiges, des nausées, une perte de coordination, des difficultés respiratoires, une suffocation ou des troubles du rythme cardiaque.
Ingestion:	N'est pas présumé avoir des effets nocifs en cas d'ingestion.
Contact Cutané:	Gelures ou brûlures.
Contact avec les yeux:	Gelures ou brûlures.

Renseignements sur les effets toxicologiques**Toxicité aiguë (répertorier toutes les voies d'exposition possibles)**

Orale	
Produit:	Non classé pour une toxicité aiguë selon les données disponibles.
Cutané	
Produit:	Non classé pour une toxicité aiguë selon les données disponibles.
Inhalation	
Produit:	Non classé pour une toxicité aiguë selon les données disponibles.

Toxicité à Dose Répétée**Produit:** Données non disponibles.**Corrosion et/ou Irritation de la Peau****Produit:** L'hydrogène gazeux n'est pas irritant pour la peau. La forme comprimée provoque des brûlures par le froid (gelures).**Lésion/Irritation Grave Des Yeux****Produit:** L'hydrogène gazeux n'est pas irritant pour les yeux. La forme comprimée provoque des brûlures par le froid (gelures).**Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée****Produit:** Données non disponibles.**Cancérogénicité****Produit:** Données non disponibles.**Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:**

Aucun composant cancérogène identifié

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes :

Aucun composant cancérigène identifié

Liste des cancérogènes de l'ACGIH:

Aucun composant cancérigène identifié

Mutagénéicité de la Cellule Germinale**In vitro****Produit:** Aucun effet génétique connu n'a été signalé.**In vivo****Produit:** Aucun effet génétique connu n'a été signalé.**Toxicité pour la Reproduction****Produit:** Aucun effet reproductif connu n'a été signalé.**Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique****Produit:** Données non disponibles.**Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée****Produit:** Données non disponibles.**Risque d'Aspiration****Produit:** Non classé.**Autres Effets:**

Asphyxiant simple. Une très forte concentration d'hydrogène peut déplacer l'oxygène et provoquer une suffocation rapide.

12. Données écologiques**Écotoxicité:****Dangers aigus pour le milieu aquatique:****Poisson****Produit:** Données non disponibles.**Invertébrés Aquatiques****Produit:** Données non disponibles.**Toxicité pour la flore aquatique****Produit:** Données non disponibles.**Dangers à long terme pour le milieu aquatique:****Poisson****Produit:** Données non disponibles.**Invertébrés Aquatiques****Produit:** Données non disponibles.**Toxicité pour la flore aquatique****Produit:** Données non disponibles.**Persistance et Dégradabilité****Biodégradation****Produit:** Données non disponibles.**Rapport DBO/DCO****Produit:** Données non disponibles.

Potentiel de Bio-accumulation**Coefficient de Bioconcentration (BCF)****Produit:** Données non disponibles.**Coefficient de Partage n-octanol/eau (log K_{ow})****Produit:** 0.45 (Estimation) Log P(oct)**Mobilité dans le Sol:** Sans objet**Autres Effets Nocifs:** Données non disponibles.**13. Données sur l'élimination**

Instructions pour l'élimination: Éliminer le contenu/contenant dans une installation appropriée de traitement et d'élimination conformément aux lois et règlements applicables, ainsi qu'en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination. Il est conseillé au producteur de déchets de bien tenir compte des propriétés dangereuses et des mesures de contrôle nécessaires pour les autres matières susceptibles d'être trouvées dans les déchets.

Emballages Contaminés: Consulter les réglementations locales, fédérales et provinciales avant l'élimination.

14. Informations relatives au transport**TMD**

Numéro ONU ou Numéro ID:	UN 1049
Nom Officiel d'Expédition UN:	HYDROGÈNE COMPRIMÉ
Classe	2.1
Groupe d'Emballage	–
Étiquettes	2.1
Étiquette de risque subsidiaire	–
Précautions particulières pour l'utilisateur:	La version la plus récente du Guide des mesures d'urgence n° 115.

15. Informations sur la réglementation**Règlements fédéraux du Canada****Liste de substances toxiques (LCPE, Annexe 1)****Identité Chimique**

méthane

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non réglementé.

Inventaire national des rejets de polluants (INRP)**Canada. Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA). Inventaire national des rejets de polluants (INRP) (Gaz.Can. Partie I, 135:12, 940)**

NPRI Monoxyde de carbone

Canada Substances de l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP), partie 5, COV's faisant l'objet d'une déclaration plus détaillée

NPRI PT5 Non réglementé.

Gaz à effet de serre**Identité Chimique**

méthane

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Canada. Substances visée par un avis de nouvelle activité (SNAc) et rapports.

Non réglementé.

Inventaires

Inventaire LIS du Canada: En conformité avec les stocks

Inventaire TSCA des É.-U.: En conformité avec les stocks

16. Autres informations**Date de Publication:** 11/07/2023**Informations sur la révision:** 11/07/2023: Mise à jour de la fiche de données de sécurité – modifications de la composition, modifications de phrases
01/16/2020: Mise à jour de la fiche de données de sécurité**Version n°:** 7.1**Abréviations et acronymes:** ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists; CAS = Chemical Abstracts Service; CE50 = Concentration efficace 50 %; CIRC = Centre international de recherche sur le cancer; CL50 = Concentration létale 50 %; DBO = demande biologique d'oxygène DCO = demande chimique d'oxygène; DL50 = Dose létale 50%; EPA = Environmental Protection Agency; ÉPI = Équipement de protection individuelle; FS = Fiche signalétique; IATA = Association internationale pour le transport aérien; ICAO = Organisation de l'aviation civile internationale; IDLH = Immédiatement dangereux pour la vie ou la santé; IMDG = Transport maritime international des marchandises dangereuses; Koe = Coefficient de partage octanol/eau; LIS = Liste intérieure des substances; NFPA = National Fire Protection Association; NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health; NTP = National Toxicology Program; REL = limite d'exposition recommandée ; SGH = Système général harmonisé; TMD = Transport des marchandises dangereuses; TSCA = Toxic Substances Control Act; TWA = Moyenne pondérée dans le temps**Autres Informations:** Pour un complément d'information sur les équipements de liaison et de mise à la terre de l'équipement, consulter la publication « Recommended Practice 2003 » de l'American Petroleum Institute (API), « Protection Against Ignitions Arising out of Static, Lightning and Stray Currents » ou la publication de la National Fire Protection Association (NFPA) 77, « Recommended Practice on Static Electricity ».**Avis de non-responsabilité:** BIEN QUE LES INFORMATIONS MENTIONNÉES DANS CE DOCUMENT SOIENT DE BONNE FOI, BASÉES SUR DES INFORMATIONS JUGÉES FIABLES AU MOMENT DE LA RÉDACTION DE CE TEXTE, **NOVA CHEMICALS DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT AUX INFORMATIONS OU PRODUITS/MATIÈRES DÉCRITES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT ET DÉMENT EXPRESSÉMENT TOUTES GARANTIES ET CONDITIONS IMPLICITES (Y COMPRIS TOUTES CELLES RELATIVES À LA COMMERCIALISATION OU L'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER). L'ABSENCE DE CONTREFAÇON DE QUELCONQUES BREVETS DÉTENUS PAR NOVA CHEMICALS OU PAR D'AUTRES NE PEUT PAS ÊTRE PRÉSUMÉE. CES RENSEIGNEMENTS SONT SUJETS À MODIFICATION SANS PRÉAVIS. VEUILLEZ OBTENIR LA VERSION LA PLUS RÉCENTE DE CETTE FS AUPRÈS DE NOVA CHEMICALS. NOVA CHEMICALS DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUTE FICHE DE SIGNALÉTIQUE OBTENUE AUPRÈS DE TIERS.****SAUF ACCORD SPÉCIFIQUE À CET EFFET, NOVA CHEMICALS DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR L'USAGE, LE TRANSPORT, L'ENTREPOSAGE, LA MANUTENTION OU L'ÉLIMINATION DES PRODUITS/MATIÈRES DÉCRITS DANS LE PRÉSENTE FICHE SIGNALÉTIQUE.**